

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

Après avoir constaté le quorum, Monsieur le Maire a ouvert la séance. Le compte rendu du conseil municipal du 12 février 2019 a été adopté à l'unanimité.

1^{ER} POINT – BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal s'est fait présenter le budget primitif et les réalisations comptables sur chaque article du budget général. Il a voté comme suit le compte administratif pour l'exercice 2018 :

En Investissement :

| | | | | |
|------------|-----------|--------------|------------------|-----------|
| • Dépenses | Réalisé : | 1 785 140,17 | Reste à réaliser | 63 500,00 |
| • Recettes | Réalisé : | 1 613 544,50 | Reste à réaliser | 88 000,00 |

En Fonctionnement :

| | | |
|------------|-----------|--------------|
| • Dépenses | Réalisé : | 1 755 282,91 |
| • Recettes | Réalisé : | 2 397 033,45 |

Le Compte administratif 2018 a été approuvé à la majorité (2 voix contre d'Isabelle HENRY et Xabi LARRE).

2^{ème} POINT - BUDGET DU TRAIN DE LOISIR

Le Compte administratif 2018 et l'affectation de résultat du budget du train de loisir ont été approuvés à la majorité (abstention de Isabelle HENRY et Xabi LARRE) comme suit :

- Excédent de fonctionnement cumulé : 64 978,47 €
- Excédent d'investissement : 94 783,60€
- Résultat reporté en l'état sur 2019 : 159 762,07

3^{ème} POINT – BUDGET DU VILLAGE VACANCE

Le Compte administratif 2018 et l'affectation de résultat du budget du village-vacance ont été approuvés la majorité (abstention de Isabelle HENRY et Xabi LARRE) :

- Excédent de fonctionnement cumulé : 13 499,87 €
- Déficit d'investissement : - 13 346,82 €
- Résultat reporté en recette de fonctionnement 2019 : 153,05 €

4^{ème} POINT – AFFECTATION DE RESULTAT

L'affectation de résultat du budget général a été approuvée à la majorité (1 voix contre d'Isabelle HENRY et abstention de Xabi LARRE) comme suit :

Considérant :

- L'Excédent de fonctionnement cumulé : 730 635,68 €
- Le Déficit d'investissement : 732 701,14 €
- L'Excédent des restes à réaliser : 24 500,00 €
- Le Besoin de financement : 708 201,14 €

Les affectations votées sont :

- Affectation de résultat en recette d'investissement 2019 : 708 201,14 €
- Résultat reporté en recette de fonctionnement 2019 : 22 434,54 €

Fin de séance.

Le secrétaire de séance,

Martine ETCHEVERRY.